

Jeudi 15 juillet 2021

Note aux rédactions

Contournement Ouest de Caudry Alternat de circulation à compter du mercredi 21 juillet 2021 Communes de Fontaine-au-Pire, Caudry, Beauvois-en-Cambrésis

Depuis le lundi 28 juin 2021, le Département du Nord réalise les travaux du Contournement Ouest de Caudry, consistant en la réalisation d'une voie nouvelle entre la RD643 (rue Watremez) et la RD115. Ceux-ci ont débuté par la création du giratoire sur la RD643 qui sera mis en service en septembre 2021.

A compter du mercredi 21 juillet, ces travaux nécessiteront la mise en place d'un alternat de circulation pendant les horaires de chantier afin de permettre la construction du giratoire.

Organisation des travaux

Durant les travaux de création du giratoire, des perturbations de circulation seront à prévoir sur la RD643 :

- Limitation de la vitesse à 30km/h aux abords du chantier ;
- **Mise en place d'une circulation alternée à partir du mercredi 21 juillet 2021.**

Cet alternat sera retiré en dehors des horaires de chantier (soir et week-end).

L'accès aux commerces sera maintenu.

Le projet du Contournement Ouest de Caudry

Le projet consiste en la réalisation d'une voie nouvelle à l'ouest de la commune de Caudry sur environ 3,3 km, comprenant la création d'une chaussée de 7m à 2x1 voie, d'un aménagement cyclable bidirectionnel de 3m de largeur, la création de 3 giratoires et d'un ouvrage d'art (pont) permettant le franchissement du Riot de Caudry et du chemin cavalier.

Ce projet comprend également :

- La réalisation d'un giratoire sur la RD643,
- La réalisation des travaux de la voie nouvelle (terrassment, assainissement, création de chaussée et de voie cyclable),
- La construction d'un ouvrage d'art au-dessus du Riot de Caudry et du chemin du Riot,
- La réalisation des travaux d'éclairage public.

Montant de l'opération

9 600 000 euros TTC financés ainsi :

- Département du Nord : 7 600 000 euros
- Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis : 800 000 euros
- Commune de Caudry : 800 000 euros

L'aménagement cyclable est subventionné par l'État dans le cadre de l'appel à projets "Fonds Mobilités Actives" à hauteur de 400 000 euros.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Mise en place de clauses d'insertion

Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 1637 heures prévues.